

Conseil Communal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 18 juin à la salle communale avec toutes les mesures de précaution liées au Covid-19. Lors de cette séance, les deux préavis qui auraient dû être traités au mois de mars seront à l'ordre du jour, soit le préavis DISREN (investissement régional) et le préavis pour l'agrandissement du terrain de sport et le remplacement de l'éclairage.

Par contre, faute d'examen par les commissions en temps voulu, les préavis concernant les comptes et la gestion seront examinés seulement lors de la séance de septembre, avec l'aval de l'Etat.

A la queue leu leu...



A la queue leu leu, mais deux par deux à la boucherie, un peu de patience avant le bon steak !

Traitement des déchets

Quelques chiffres 2019 (2018)

| | | |
|--------|----------|-------------------------------|
| 169.25 | (202.69) | tonnes de déchets ménagers |
| 150.23 | (123.88) | tonnes de déchets organiques |
| 48.76 | (58.80) | tonnes de déchets encombrants |
| 128.92 | (125.18) | tonnes de papier et carton |
| 89.28 | (92.23) | tonnes de verre |
| 16.37 | (15.99) | tonnes de ferraille |
| 45.36 | (41.98) | tonnes de bois usagé |
| 94.50 | (93.85) | tonnes de compost |
| 25.85 | (33.16) | tonnes de gazon |
| 5.12 | (5.91) | tonnes de fer blanc |

Hirondelles plutôt que pigeons



Un peu trop de pigeons, un peu trop de crottes, tout pour faire de la place aux hirondelles ! Le pourquoi de quelques aménagements sous les avant-toits de l'administration communale.



Histoire de cloche et de 3 Suisses !

NUMERO 3

Mai 2020

Coronavirus Administration communale

Depuis le 5 mai le guichet est à nouveau ouvert selon les horaires restreints suivants :

- Le **mardi** de 16h à 18h30
- Le **jeudi** de 13h30 à 17h

Idéalement, nous vous invitons à nous contacter avant de passer au Greffe, par téléphone ou par e-mail, afin que nous puissions préparer les documents nécessaires et gagner du temps :

Greffe : Tél. 022 366 86 30 ou greffe@genolier.ch

Contrôle des habitants et bureau des étrangers :
Tél. 022 366 86 35 ou controle.habitants@genolier.ch

* * *

Prenez soin de vous !

Bois de Chênes

Prix Europa Nostra 2020

(Extrait comm. de presse du 7 mai)

La Ferme-Château du Bois de Chênes parmi les lauréats des Prix Europa Nostra



La restauration remarquable de la Ferme-Château du Bois de Chênes a reçu un des Prix Europa Nostra 2020 dans la catégorie "Conservation". L'annonce publique a été faite le 7 mai par Europa Nostra, la Voix européenne de la société civile engagée en faveur du patrimoine culturel. Les prix Europa Nostra sont décernés à des réalisations patrimoniales exceptionnelles des pays européens ne participant pas au programme "Europe créative".

Votez Bois de Chênes ! Les amoureux et les partisans du patrimoine à travers l'Europe peuvent voter en ligne et décider qui remportera le Prix du public.

Pour voter : <https://vote.europanostra.org/>



Bois de Chênes

(Communiqué de presse du 8 mai)

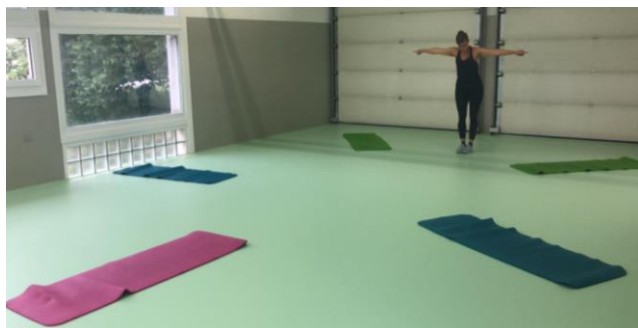
Distinction vaudoise du patrimoine

La section vaudoise de Patrimoine suisse a choisi de décerner la Distinction vaudoise du patrimoine 2020 à la Fondation du Bois de Chênes pour la restauration exemplaire de la Ferme-Château et la réhabilitation de l'ensemble du domaine dont elle a la responsabilité. Dirigés par le bureau Glatz-Delachaux entre 2016 et 2019, les travaux ont sollicité le savoir-faire d'un grand nombre d'artisans et d'experts de la région, spécialistes à la fois du patrimoine naturel et architectural.

Cette réhabilitation est pour Patrimoine suisse, section vaudoise, un exemple qui illustre parfaitement que patrimoine bâti, biodiversité et normes énergétiques peuvent se conjuguer de manière harmonieuse et il est à souhaiter que ce type de restauration suscite à l'avenir de nombreux émules. D'autre part, la qualité de cette restauration vient d'être reconnue par un prestigieux prix international, décerné par Europa Nostra.

Informations supplémentaires et photographies :
www.patrimoinesuissesuisse-vaud.ch/activites/distinction/
https://glatz-delachaux.ch/ http://boisdechenes.ch/

Local de gym



L'ancien local des pompiers a été restauré et aménagé en salle de gym, il s'appelle désormais « Le Garage ». Il est mis à disposition du Groupe de Gym 60 ans & + et du Genolier Group Fitness.

ASSEZ !



Selon la directive municipale, les sacs officiels doivent être déposés dès 7h le jour du ramassage. Les containers peuvent être sortis la veille dès 19h. Merci de respecter la directive, les contrevenants seront amendés.



Naissances

Bienvenue à :

Noémia Courvoisier
née le 27 mars

Annabelle Foll
née le 26 avril

Matteo Wagner
né le 27 avril



« Ah les fraises, puis les framboises »

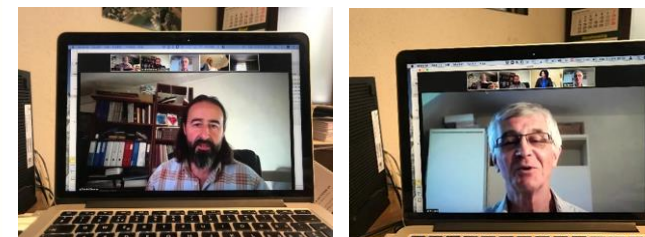
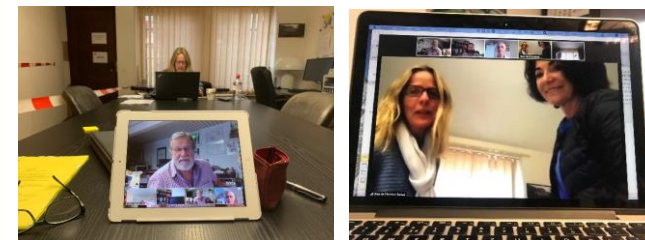
Après le confinement ou les restrictions, quoi de mieux qu'une petite sortie pour cueillir des fraises... de Genolier, dans les parcelles de Christian Wyss à la route de la Cézille. Un bol d'air dans la bonne humeur !

Même s'il y a de grands espaces, ce sera de la responsabilité de chaque visiteur de respecter les distances sociales.

Laurence et Christian Wyss se réjouissent de vous « ac cueillir » dans les prochains jours.

Pandémie COVID-19

On s'adapte !



Depuis quelques semaines les séances hebdomadaires de la Municipalité se déroulent en visio-conférence : Mme la Syndique et la secrétaire municipale au Greffe (à 2 m ou plus) et les municipaux à la maison.

Ou on profite !



A l'instar de ce qui se passe dans d'autres régions du monde avec certains animaux qui « visitent » les villes, du côté des jardins de Sus-Châtel, il y a quelques jours, un chevreuil profitait du calme revenu. Pour l'instant il n'est pas encore arrivé au centre du village.